



Publication le 25 OCT. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-66

L'an deux mille seize, le onze octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BONNICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (jusqu'à 19 h), Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ALTMAN (à partir de 19 h), Mme LAROCHE à Mme LACOUR, Mme POIRIER à M. DUBOIS, M. MORAND à M. GUERIN, Mme DUCOURTIOUX à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme MARCEL à M. DAMBRINE.

Monsieur Christophe DAMBRINE a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Achat d'une parcelle de terrain Chemin de Cheugny et rue Georges Brassens.

Monsieur MARCONNET, Adjoint aux travaux, expose qu'un administré a divisé en vue d'une commercialisation les parcelles cadastrées BO n° 126, 173 et 174 dont il est propriétaire chemin rural de Cheugny.

Au Plan Local d'Urbanisme, figure chemin de Cheugny et rue Georges Brassens, un emplacement réservé d'une largeur de 8 mètres ; les terrains se retrouvent donc frappés par un alignement que la ville projette dans le futur de mettre en place pour permettre l'élargissement du chemin de Cheugny et de la rue Georges Brassens.

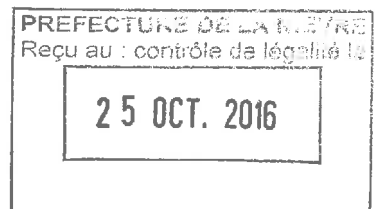
Mairie

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr



Après estimation du Service des Domaines et en accord avec le propriétaire actuel, la collectivité se propose d'acquérir les parcelles cadastrées BO n° 380, 385, 389 d'une surface totale de 331 m², pour un montant de 1.500 € (soit 4,53 € le mètre carré).

Ce dossier a été examiné en commission travaux en date du 26 septembre 2016.

C'est pourquoi Monsieur MARCONNET propose d'adopter cette proposition, de supporter les frais liés à cette acquisition et d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 17 octobre 2016

Le Maire,

Isabelle BONNICEL

